

Elaboration de référentiels RH

Développer des systèmes-référentiels RH adaptés aux milieux de travail dans lesquels ils seront déployés

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4PoPTERP

Évaluation

Examen standard, examen dérogatoire et Session 2 : Dossier individuel

Présentation

L'enseignement a une visée appliquée en psychologie du travail, il s'agit de former les étudiant.e.s à mettre en œuvre des interventions en réponse aux demandes organisationnelles relatives à l'élaboration de référentiels RH. Plusieurs types de référentiels sont abordés : référentiels filières-métiers, référentiels de compétences, référentiels de développement socio-organisationnel. Les systèmes et dispositifs de référentiels sont envisagés selon leurs fonctions descriptives et évaluatives. L'élaboration et l'implantation en organisations de systèmes-référentiels RH sont abordées sous divers aspects de la pratique du psychologue du travail : démarche d'intervention dans le milieu de travail, conception d'outillages et psychométrie appliquée aux référentiels RH, problématiques d'évaluation professionnelle via des référentiels RH. Des analyses de cas, issues d'interventions effectivement réalisées dans différents milieux organisationnels, sont proposées aux étudiant.e.s afin d'étayer leurs compétences professionnelles dans l'élaboration de systèmes-référentiels utiles à la gestion des RH et au développement des personnes au travail.

Objectifs

Maîtriser l'analyse d'une demande relative à l'élaboration ou la révision d'un référentiel du domaine RH